



DECLARATION SINISTRE TEMPETE – GRELE – NEIGE

Nom / Prénom :

Adresse postale :

CP : Ville :

Adresse du risque :

CP : Ville :

TEL domicile : TEL portable :

Mail :

N° DE CONTRAT :

Habitez-vous dans votre maison ? OUI NON

Date de réception de votre maison :

DATE DU SINISTRE :

CIRCONSTANCE DU SINISTRE

S'agit-il d'une tempête : OUI NON

Si OUI joindre **une attestation météorologique** indiquant qu'au moment du sinistre le phénomène dommageable était, pour la région où est situé le risque sinistré, d'une intensité exceptionnelle (vitesse supérieure à 100 km/h dans le cas du vent, www.météofrance.com).

Dommages dus à la grêle : OUI NON

Dommages dus à la neige : OUI NON

Le service pour signature



VOS DOMMAGES

Dommages immobiliers

- | | | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|--|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Toiture | <input type="checkbox"/> Volets | <input type="checkbox"/> Gouttières | <input type="checkbox"/> Crépis |
| <input type="checkbox"/> Clôture : | <input type="checkbox"/> Maçonnerie | <input type="checkbox"/> Grillagée ou végétale | |

Dommages consécutifs dus à des infiltrations d'eau

Mobilier :

.....

.....

Embellissements (papier peint, peinture, sol souple ...) :

.....

.....

Immobilier (sol dur, cloison, plafond ...) :

.....

.....

Pièces endommagées :

.....

.....

Je certifie sur l'honneur que les déclarations ci-dessus sont sincères et véritables (faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Fait le / /

Signature

RECOMMANDATIONS :

Vous devez prendre toutes les mesures conservatoires nécessaires afin d'éviter une aggravation des dommages.

Déclaration à adresser à KOHLER ASSURANCES dans les 5 jours.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Copie du procès-verbal de réception de la maison ;
- Photos des désordres ;
- Détail des dommages ;
- Attestation de force du vent ;
- Devis de remise en état.

Vous devez tenir à disposition de l'expert tous documents qu'il pourrait vous réclamer pour le chiffrage du sinistre.

Le service pour signature